

Programme Volontaires unis pour la Francophonie

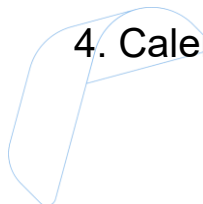
Présentation du deuxième Appel à
Manifestation d'Intérêt

Le webinaire va bientôt commencer, merci de couper votre micro.



Ordre du jour

1. Contexte et état d'avancement du programme
2. Exemples de mission
3. Présentation des modalités de l'AMI 2
 - Critères et périmètre de mise en œuvre des missions ;
 - Thématiques d'intervention ;
 - Dispositifs éligibles ;
 - Règles de cofinancement par les porteurs de projets/structures d'accueil.
 - Comment répondre à l'AMI ?
 - Calendrier et prochaines étapes
4. Calendrier et prochaines étapes



1. Contexte et état d'avancement du programme

1.1. Contexte et état d'avancement du programme

- Livrable annoncé lors du XIXème Sommet de la Francophonie ;
- Permettre la mobilité **de 100 Volontaires** au sein de l'espace francophone ;
- Financé par le MEAE et mis en œuvre par France Volontaires, avec le soutien de l'OIF ;
- 22 pays concernés : Arménie, Angola, Bénin, Cameroun, Costa Rica, Djibouti, Egypte, France, Ghana, Laos, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexique, Sénégal, Thaïlande, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam ;
- **Des thématiques de mission variées** : ESS, renforcement de l'apprentissage du et en français et des réseaux francophones, diplomatie verte, soutien à la diplomatie féministe, plaidoyer en faveur du multilinguisme et de la traduction, organisation d'événements internationaux...
- Une communauté de pratique structurée autour des volontaires du programme

Ce que propose le programme :



Un fonctionnement par Appel à Manifestation d'intérêt facilement accessible sur démarche numérique



Un soutien financier renforcé du MEAE pour la réalisation des missions de volontariat



Un réseau de structures agréées expérimentées pour accompagner les structures d'accueil dans la construction et la mise en oeuvre des missions



Un cadre collectif de renforcement de capacités et de productions de connaissances animé par France Volontaires, regroupant structures, volontaires et institutionnels

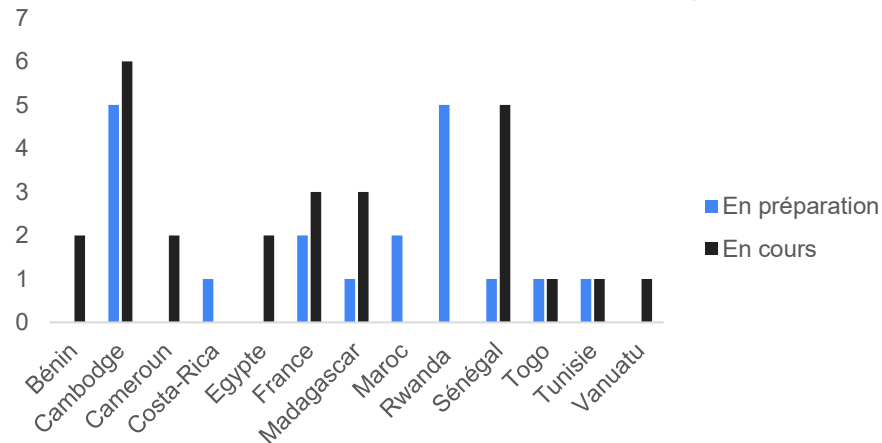


1.2 Point d'avancement

Etat de mise en œuvre :

Indicateur	Valeur
Nombre de missions en cours	26
Nombre de missions en préparation	20

Répartition des missions par pays

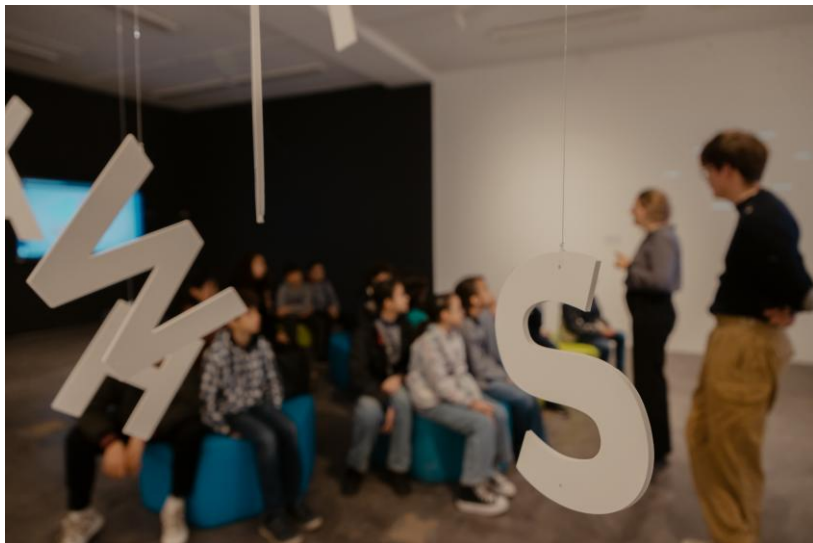


2. Exemples de missions



2.1. Quelques exemples de mission

Amalric, chargé de coordination au Groupe des Ambassadeurs Francophones et au Réseau des Alliances Françaises en Tunisie



Activités principales :

- **Assurer l'appui opérationnel à la coordination** du réseau des 6 Alliances Françaises de Tunisie ;
- **Participer à l'organisation** d'activités à l'occasion du mois de la Francophonie ;
- **Accompagner et participer à la mise en œuvre** des activités du groupe des ambassadeurs francophones de Tunisie (GAF) ;
- **Assurer la communication et la valorisation** des actions au sein et par le réseau des AF de Tunisie et du GAF.



2.3. Quelques exemples de mission

Natacha, volontaire burkinabé chargée de développement des contenus médiatiques francophones au sein de la Broadcasting Television Corporation (VBTC) au Vanuatu



Activités principales :

- **Recherche et engagement du public :** Comprendre et suivre les préférences et besoins des téléspectateurs et auditeurs francophones afin d'assurer la pertinence et l'engagement du contenu pour le public francophone au Vanuatu ;
- **Rédiger et soumettre des propositions de projets** détaillées aux organisations francophones internationales et aux fonds culturels ;
- **Journalisme :** Utiliser des compétences journalistiques pour rapporter, rédiger et présenter des nouvelles et des histoires en français.



2.4. Quelques exemples de mission

Bénédicte, Responsable de projet – développement de filière artisanale francophone au sein de l'ONG internationale Archeology of Development Fundation (ADF) au Cambodge



Activités principales :

- **Identifier des matières naturelles** pouvant aboutir à des nouvelles créations artisanales ;
- Réaliser des **activités de sensibilisation** à l'artisanat local auprès des publics scolaires ;
- Promouvoir l'artisanat Kulen Craft auprès des acteurs francophones (CCI, AF, écoles, etc) ;
- **Soutenir de nouvelles filières** de distribution en développant la stratégie de collecte de fonds auprès de structures francophones ;
- **Accroître la rentabilité** des filières, **augmenter le nombre de bénéficiaires** et travailler au **renouvellement générationnel** des producteurs ;
- **Rédaction du rapport annuel** sur les activités de l'ONG.

3. Présentation des modalités de l'AMI 2

1. Périmètre de mise en œuvre des missions ;
2. Thématiques d'intervention ;
3. Dispositifs éligibles ;
4. Règles de cofinancement par les porteurs de projets/structures d'accueil ;
5. Comment répondre à l'AMI ?
6. Calendrier et prochaines étapes



3.1. Périmètre de mise en œuvre des missions

70 nouvelles missions à pourvoir

- Les pays de mises en œuvre des missions :

Arménie, Angola, Bénin, Cameroun, Costa Rica, Djibouti, Egypte, France, Ghana, Laos, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexique, Sénégal, Thaïlande, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam.

Les volontaires devront obligatoirement être issus d'un pays de l'espace francophone, à savoir de l'un des pays membres, associés ou observateur de l'OIF.





3.2. Thématiques d'intervention

Thématiques prioritaires

- L'Économie sociale et solidaire, en lien avec le volet « entreprendre en français » du sommet de la francophonie ;
- Le renforcement de l'apprentissage du français et des réseaux francophones et le soutien aux mobilités étudiantes dans l'espace francophone ;
- Français langue internationale, langue de valeurs : diplomatie verte, soutien à la diplomatie féministe (droits des femmes, accès à l'emploi, à l'éducation des filles), sensibilisation et soutien à l'interprétariat (plaidoyer en faveur du multilinguisme, de la traduction) ;
- L'appui à l'organisation d'événements internationaux autour de la Francophonie.

Thématiques transversales



Égalité homme-femme

Jeunesse



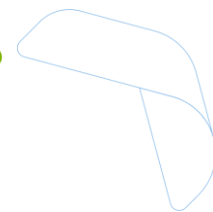
3.3. Dispositifs éligibles

Le Service Civique à l'international (SCI) :

- Jeunes de **18 à 25 ans**, élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ;
- Accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger ou en France et dans les Outre-mer permis par le **principe de réciprocité** ;
- Missions d'une durée de **7 mois maximum**.

Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) :

- **Pas de limite d'âge.**
- A pour objectif l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire ;
- Principe de mobilité croisée : mobilisations de volontaires depuis la France vers les pays partenaires du programme, depuis les pays partenaires vers la France et également **entre les pays partenaires (Sud-Sud)**.
- Mission d'une durée de **12 mois**.



3.4. Règles de cofinancement par les porteurs de projets/structures d'accueil

Pour le dispositif VSI :

Participation attendue de la part de la structure d'accueil : **environ 30% du coût de la mission (entre 8 500 € et 10 000 €)**

Pour le dispositif SCI :

Participation attendue de la part de la structure d'accueil : **environ 30% du coût de la mission (entre 3 000 € et 5 000€)**

Attention : ces coûts sont des estimations. Chaque mission nécessitera la construction d'un budget adapté à la réalité du terrain

Remarque: Il est possible de valoriser dans le budget certaines contributions en nature de la structure d'accueil, telles que la mise à disposition d'un logement, la prise en charge partielle ou totale des frais de visa, ou encore l'achat des billets d'avion du/de la volontaire.



3.5. Comment répondre à l'AMI ?

Via la plateforme en ligne Démarches numériques

La création d'un compte est nécessaire

Grands éléments de cadrage :

1. Présentation de la structure qui va accueillir le volontaire ;
2. Présentation du projet global de la structure ;
3. Présentation de la mission et activités du volontaire au sein de ce projet ;
4. Modalité de suivi et accompagnement du volontaire.

Lien vers la page internet de l'AMI :

<https://france-volontaires.org/actualite/volontaires-unis-pour-la-francophonie-lancement-du-2e-appel-a-manifestation-dinteret/>





3.6. Calendrier et prochaines étapes

- Un dépôt des dossiers **au fil de l'eau avec plusieurs comités de sélection** :
- 1^{er} comité en juillet 2026 ;
- 2nd comité en septembre 2026.

Fin mai 2026: lancement de l'AMI 2

Jusqu'au 31 août 2026: dépôt au fil de l'eau des dossiers de candidature

À partir de juillet 2026 : sélection des structures lauréates, choix de l'opérateur et conventionnement

Dès que possible : début du déploiement des volontaires



Merci de votre attention

Pour toute information complémentaire : v-francophonie@france-volontaires.org

